

## Les jeunes en France en 2016, données et repères

Julie-Emilie Adès, François Beck, Ivana Obradovic

La jeunesse désigne à la fois ce « *temps de la vie entre l'enfance et la maturité* » et « *l'ensemble des jeunes* »<sup>1</sup>. Cependant, la jeunesse est aussi une notion relative variant selon les époques et les contextes, dont la définition semble de plus en plus incertaine. Les seuils communément employés pour l'évoquer paraissent s'étendre et les contrastes au sein des groupes qui la composent s'accroissent.

Conjonction de réalités biologiques et sociologiques, la jeunesse renvoie à une phase « élastique » dont il est difficile de circonscrire les limites. À quel âge commence-t-elle ? Autour de 15 ans, ou même avant, avec les premières transformations physiques liées à la puberté ? Et quand se termine-t-elle, dès lors qu'on parle aujourd'hui d'« adolescents » ? À l'allongement de la vie correspond de fait une prolongation de la jeunesse (Galland 2001). Elle débute tôt et s'étire d'autant plus que l'entrée dans l'âge adulte, longtemps équivalent d'une autonomie à la fois professionnelle, financière, résidentielle et affective, est désormais un passage plus lointain, plus incertain, et surtout plus fluctuant selon les individus.

La jeunesse fait en effet écho à une grande diversité de situations et de catégories et à une forte hétérogénéité de ses membres. En France, les jeunes, garçons ou filles, peuvent être élèves, apprentis, étudiants, actifs ou en recherche d'emploi... Ils peuvent grandir ou avoir grandi au sein d'une famille « traditionnelle » (c'est-à-dire avec leurs deux parents, ce qui est le cas de 7 familles avec enfants mineurs sur 10), monoparentale ou recomposée (ces deux dernières catégories augmentant régulièrement) (INSEE 2015). Ils ont aussi des origines culturelles différenciées (en 2008, près de un adolescent sur cinq avait des parents immigrés) (Borrel et Lhommeau 2010). Autant de facteurs qui ne sont pas sans effet sur les chances de réussite scolaire et d'insertion professionnelle.

À un âge donné, même si tous ces individus ont été élevés sur fond de crise économique, les profils et les aspirations diffèrent profondément en fonction des milieux sociaux<sup>2</sup> et des espaces de vie (urbain, péri-urbain ou rural). Les inégalités sociales se structurent dès les premiers âges de la vie et ne cessent de croître en l'absence d'une action volontariste. Ainsi, avant même la naissance, un processus cumulatif s'installe puis s'enracine pendant l'enfance et l'adolescence, avec en outre d'importantes disparités de territoire et de genre.

En fournissant des éléments de repères sur leurs cadres et conditions de vie, cette mise en perspective permet de décrire à grands traits les jeunes âgés de 11 à 25 ans, vaste tranche d'âge retenue

---

1. Le Robert, Larousse

2. En 2010, près de quatre collégiens sur cinq vivent dans une famille où les deux parents travaillent (84 %), mais 15 % d'entre eux ont un seul parent qui travaille (Godeau et al. 2012).

pour cet ouvrage correspondant au périmètre des différentes enquêtes sur le sujet des addictions. Néanmoins, certaines données pourront parfois inclure de jeunes adultes jusqu'à 30 ans. Pour cette entrée en matière, et avant d'aborder la thématique des addictions, il s'agira de dresser leur(s) portrait(s) en 2016. Les politiques publiques et les principaux changements concernant les jeunes intervenus depuis une vingtaine d'années, soit une courte génération, seront présentés.

## Combien sont-ils ?

Deuxième pays d'Europe le plus peuplé, la France compte 66,6 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (Bellamy et Beaumel 2016). Avec un nombre de naissances globalement stable depuis le début des années 1980 (autour de 800 000 par an), la fécondité française se maintient à un niveau élevé par rapport à celle de ses voisins européens (Bellamy et al. 2016). Mais la part des jeunes en France décroît, tandis que celle des plus âgés augmente régulièrement.

Début 2016, les 11-25 ans représentent moins de 12 millions de personnes, soit à peine un sixième de la population totale. Ils étaient 12,3 millions en 1996, plus d'un cinquième de la population totale<sup>3</sup>. Dans le même temps, les plus de 65 ans, qui étaient 8,9 millions il y a 20 ans, soit 15 % de la population, comptent aujourd'hui pour 12,5 millions, soit presque 19 %.

Les moins de 25 ans sont inégalement répartis sur le territoire : ils sont bien plus représentés dans la moitié nord de l'Hexagone et aux alentours des grandes villes, où ils peuvent constituer jusqu'à un tiers de la population. De même, les départements d'outre-mer comptent une très forte proportion de jeunes (Direction de la jeunesse de l'Éducation populaire et de la Vie associative 2012).

Comparativement un peu moins nombreux qu'il y a vingt ans, les jeunes ont aussi vu nombre d'éléments de leur environnement et leur cadre de vie évoluer par rapport à celui des générations précédentes.

## Scolarité et formation : élévation du niveau global mais inégalités persistantes

Si l'âge de la fin de la scolarisation obligatoire (16 ans) n'a pas été modifié depuis 1959, la formation des jeunes a connu récemment plusieurs changements notables, les réformes scolaires s'enchaînant à un rythme soutenu. La dernière en date, concernant le collège, a été mise en œuvre à la rentrée 2016 avec un objectif affiché de renforcer l'interdisciplinarité. Jusqu'ici, la modification la plus importante a consisté en une rénovation de la voie professionnelle à partir de 1985 (décret du 27 novembre 1985) et un accès généralisé au diplôme qui marque la fin des études secondaires et l'accès aux études supérieures. Avec plus de 77 % de bacheliers dans une génération en 2015, l'objectif d'amener « 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat » énoncé en 1985 est quasiment atteint<sup>4</sup>.

3. <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/bilan-demo/pyramide/pyramide.htm?lang=fr&champ=fe> [accédé le 03/06/2016]

4. Par le ministre de l'Éducation nationale Jean-Pierre Chevènement

En 2015, 703 900 candidats se sont présentés au baccalauréat : près de la moitié (49 %) en série générale, un peu moins de 20 % dans les séries technologiques et 31 % dans la voie professionnelle (Thomas 2016b). Le taux de réussite avoisine 88 % : 92 % pour le baccalauréat général, 91 % pour le baccalauréat technologique et 81 % pour le baccalauréat professionnel. À la session de juin 2016, le taux de réussite est de 88,5 %, un record historique. Depuis le milieu des années 1990, ce taux de réussite moyen au bac a fortement progressé (+ 13 points), notamment pour le bac général (+ 16 points) (DEPP 2015a ; Thomas 2016a). Cette hausse est allée de pair avec une inflation des mentions. À l'issue de l'édition 2015, plus de la moitié des admis au baccalauréat ont obtenu une distinction, la part des mentions « très bien » ou « bien » culminant pour le bac général. Les enfants de cadres et d'enseignants sont ceux qui réussissent le mieux et ils sont davantage présents parmi les candidats au baccalauréat général, pour lequel les résultats sont les meilleurs. La part des filles, 51 % parmi les bacheliers en 2015, atteint 56 % pour le bac général. Par ailleurs, les enfants de cadres obtiennent plus souvent leur diplôme que ceux d'employés ou d'ouvriers (DEPP 2015a).

La grande majorité des bacheliers (74,5 % en 2014) s'inscrit immédiatement dans l'enseignement supérieur. L'université est la filière privilégiée tous bacs confondus (34 %) et c'est elle qui domine largement pour les bacs généraux (56 %). Dans la poursuite des études, la moitié des filles obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur, ce qui n'est le cas que de quatre garçons sur dix. Désormais, 88 % des jeunes de 20 à 24 ans (DEPP 2015a) ont un diplôme du secondaire, contre 77 % des 25 à 64 ans. En regard, la part des jeunes qui ne sont pas en formation et n'ont aucun diplôme, ou seulement le diplôme national du brevet (DNB), est de 8,5 %.

Depuis la fin des années 1990<sup>5</sup>, l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur en Europe a permis d'accroître la mobilité des étudiants européens, et donc des jeunes Français (Laugénie 2001). En 2012-2013, 35 000 Français environ (sur un total de près de 270 000 étudiants européens, un niveau record) ont bénéficié de bourses de l'Union européenne (UE) et du dispositif Erasmus, pour étudier ou suivre une formation à l'étranger – la France étant en parallèle l'une des destinations les plus prisées (Commission européenne 2014).

L'ensemble de ces éléments participe à l'élévation du niveau global de formation, mais les situations critiques et les inégalités demeurent. L'évaluation des compétences menée lors de la Journée défense et citoyenneté (JDC) montre qu'en 2014 près de un jeune sur dix a des difficultés en lecture, les garçons un peu plus souvent que les filles, et que un peu moins de un sur vingt (4,1 %) est presque analphabète (DEPP 2015a). Ces difficultés apparaissent en légère baisse par rapport à 2009 : ces chiffres atteignaient alors respectivement 11 % et 5 %.

---

5. <http://www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr/cid20190/organisation-licence-master-doc-torat-l.m.d.html> [accès le 03/06/2016]

## L'accès difficile des jeunes générations à l'emploi et à l'autonomie

L'emploi des jeunes domine les débats économiques, politiques et sociaux contemporains, suscitant de notables controverses dont l'acuité n'a fait que s'accroître avec la crise de 2008.

Dans son ensemble, le marché du travail des 15-24 ans est caractérisé par un fort taux de chômage (24 % en 2015). Il s'agit du taux le plus élevé depuis 1996 (INSEE 2016) et c'est dans cette catégorie d'âge qu'il a récemment le plus progressé : + 5 points en France métropolitaine depuis 2008. Au total, un peu plus de 800 000 demandeurs d'emploi (toutes catégories confondues) ont moins de 25 ans<sup>6</sup>. Géographiquement, les niveaux sont disparates : contenu dans certaines régions, le taux de chômage des 15-24 ans est de 32 % dans le nord du pays. Il est également beaucoup plus élevé dans les DOM (supérieur à 45 %)<sup>7</sup>. C'est aussi parmi ceux qui ne détiennent qu'un certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) ou un brevet d'études professionnelles (BEP) et les non-diplômés que les effets de la crise économique se font le plus durement ressentir. En 2013, 69 % des jeunes ont un emploi trois ans après leur sortie du système éducatif. Ce taux a fortement baissé pour tous les jeunes (- 8 points par rapport à 2004), mais les titulaires d'un CAP/BEP et les non-diplômés sont les plus fragilisés (respectivement 62 % et 41 %, soit une baisse de 14 et 16 points (DEPP 2015a)). Certes, la qualification ne constitue pas une garantie d'emploi mais, comme partout en Europe, les individus les moins diplômés sont plus souvent au chômage et les écarts entre diplômés et sans diplôme ont tendance à se creuser.

Les jeunes « ni en emploi, ni en études, ni en formation » sont déconnectés du marché du travail (Kramarz et Viarengo 2015). Cette fraction d'individus représente plus de 16 % des 15-29 ans en France, soit un taux proche de la moyenne européenne (en 2013).

En dehors du niveau élevé de chômage, le marché du travail des jeunes se caractérise par sa forte flexibilité et la part importante des contrats précaires : contrat à durée déterminée, intérim, contrat aidé ou apprentissage. De multiples aides à l'embauche coexistent<sup>8</sup> : contrat de professionnalisation, emploi ou contrat d'avenir, contrat de génération, allègements de cotisations chômage pour l'embauche des moins de 26 ans, prime forfaitaire pour l'embauche de moins de 30 ans dans certaines zones urbaines sensibles... Au total, en 2014, la part des emplois aidés parmi les emplois occupés par les moins de 26 ans est de 27 %<sup>9</sup>.

À cette large palette de statuts s'ajoute l'insertion via les stages en milieu professionnel, dont un rapport du Conseil économique, social et environnemental de 2012 estimait le nombre à environ

6. <http://stmt.pole-emploi.org/defm?qp=12&ff=A,B,C&fh=1&lb=0&ss=1>

7. [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=TCRD\\_087](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=TCRD_087)

8. [http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insérer-dans-l-emploi/mesures-jeunes/?max\\_articles=20](http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insérer-dans-l-emploi/mesures-jeunes/?max_articles=20)

9. [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref\\_id=NAT-TEF03234&reg\\_id=TEF03234](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=NAT-TEF03234&reg_id=TEF03234) [accès le 27/09/2016]

1,6 million par an, contre 600 000 en 2006 (Prévost 2012). Face aux dérives constatées, un nouveau dispositif législatif encadrant les stages a été mis en place en 2014 (loi du 10 juillet 2014)<sup>10</sup>.

Les jeunes Français accèdent en moyenne à une autonomie résidentielle à l'âge de 24 ans, les filles un peu plus tôt que les garçons, mais pour tous plus tard que leurs aînés (Eurostat 2015). Entre 25 et 29 ans, plus de la moitié vit en couple, avec ou sans enfants (Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative 2012), mais les difficultés d'insertion professionnelle peuvent freiner le départ du domicile parental (Rouaud et Joseph 2014). Le chemin vers une réelle autonomie de logement doublée d'une indépendance financière est souvent incertain. Pour faire face aux besoins des jeunes, au-delà des ressources du travail et des allocations diverses (bourses, aides au logement, revenu de solidarité active ouvert aux moins de 25 ans depuis 2010), le soutien en provenance de la famille, évidemment très variable selon les milieux, joue souvent un rôle primordial (Portela et al. 2014). Fin 2014, sept jeunes de 18-24 ans sur dix bénéficiaient d'un soutien financier régulier de la part de leurs parents. Cette aide concernait neuf jeunes en cours d'études sur dix et était 2,5 fois plus élevée pour les enfants de cadres que d'ouvriers. Outre cette assistance pécuniaire suivie, l'apport parental peut concerner des dépenses plus exceptionnelles, comme par exemple le permis de conduire (financé de la sorte pour 84 % des titulaires) (Castell et al. 2016).

## Vers de nouvelles formes d'engagement(s)

Adoptée par la loi du 28 octobre 1997, la fin du service militaire obligatoire a modifié l'entrée dans le statut d'adulte pour nombre de jeunes hommes (Galland 2001). Dès 1998, une Journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD), devenue Journée défense et citoyenneté (JDC) en 2011, a été mise en place pour tous les jeunes (filles et garçons) âgés de 17 ans environ. Insérée dans un parcours de citoyenneté<sup>11</sup>, qui comprend notamment une sensibilisation au devoir de défense en classes de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup>, la JDC réunit chaque année environ 800 000 jeunes.

Par ailleurs, il existe depuis mars 2010 (loi du 10 mars 2010) un service civique d'une durée de 6 à 12 mois<sup>12</sup> destiné à offrir aux jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, un nouveau cadre d'engagement destiné à leur permettre de « *prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel* ». En mars 2015, 85 000 d'entre eux étaient passés par le service civique. Depuis, de nouvelles ambitions très nettement à la hausse ont été affichées<sup>13</sup> : en janvier 2016, le président de la République a émis le vœu que, d'ici trois ans, le service civique accueille 350 000 jeunes par an, avant qu'il soit généralisé à toute une génération au-delà de 2020.

En écho au service militaire et à sa capacité souvent évoquée d'insertion et de brassage des différents milieux, l'intégration citoyenne et la mixité sociale font partie des objectifs clés du service civique.

---

10. Voir les principales mesures sur le site gouvernemental : <http://www.gouvernement.fr/action/le-encadrement-des-stages>

11. <http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/enseignement-de-defense>

12. Pour plus d'information, consulter le site : <http://www.service-civique.gouv.fr/page/le-service-civique-depuis-2010>

13. <http://www.gouvernement.fr/action/le-service-civique>

En 2014, 85 % des jeunes Français de 18 à 24 ans étaient inscrits sur les listes électorales, près de neuf sur dix d'entre eux l'ayant été d'office grâce au recensement effectué pour la JDC (Durier et Touré 2015). Les jeunes de 18 à 24 ans sont généralement plus abstentionnistes que les autres tranches d'âge, ce qui témoigne d'un rapport désenchanté à la politique et au vote, en particulier au sein des classes populaires (Barrault-Stella et Berjaud 2016). Mais l'abstention se rencontre moins souvent parmi les primo-votants (Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse 2015b). Ce trait est également moins marqué pour les scrutins nationaux, et surtout pour l'élection présidentielle, que pour des élections locales ou européennes dont l'enjeu n'est pas toujours bien perçu par les jeunes. L'abstention électorale a ainsi atteint 59 % au premier tour des municipales en 2014 chez les 18-24 ans (Muxel 2014), contre 31 % au premier tour de la présidentielle de 2012.

Pour autant, cette participation électorale plus faible et plus intermittente n'équivaut pas forcément à un détachement vis-à-vis du débat public. Les rassemblements des jeunes générations à propos de projets qui les concernent directement en témoignent régulièrement. Le contrat d'insertion professionnelle (CIP) en 1994, le contrat première embauche (CPE) en 2006 ou le nouveau projet de loi travail en 2016 ont conduit à des protestations massives. On assiste aussi à l'émergence de formes renouvelées de prise de parole, de démocratie participative et d'actions citoyennes (conseils de quartiers, mouvement du type Nuit debout...). Certaines causes ont suscité des mobilisations notables des jeunes générations au cours de la dernière décennie. Adoptant des modes de vie alternatifs et adhérant au principe de « décroissance », ils ont été nombreux à s'engager dans une mouvance altermondialiste ou sur des thèmes environnementaux et des manifestations autour des zones à défendre (ZAD). Dans un autre registre, les prises de position pour, et surtout contre, l'adoption du mariage pour tous ont aussi largement impliqué ces groupes d'âge.

Les jeunes paraissent plus souvent concernés par de nouvelles formes d'expression, comme par exemple la voie associative (Muxel 2010). Une responsabilité en la matière leur est accessible dès l'âge de 16 ans depuis juillet 2011, avec la possibilité de créer et de gérer une association sans la présence expresse d'un majeur (loi du 28 juillet 2011)<sup>14</sup>.

Enfin, dans une période d'actualité dramatique après les différents attentats de 2015, l'affirmation croissante de convictions, notamment religieuses, celles de l'adhésion aux institutions ou à des valeurs universalistes sont une autre illustration de l'expression des jeunes générations. Celle-ci prend des formes très diverses. Ainsi, depuis ces événements, les centres de recrutement de l'armée enregistrent une hausse des candidatures<sup>15</sup>.

Les nouvelles générations profitent notamment de leur familiarité avec les nouvelles technologies qui leur permettent de s'exprimer via des canaux inédits, de toucher des publics plus larges et d'agir en temps réel en abolissant les distances. Le développement des pétitions en ligne constitue un bon

---

14. Voir la brochure : [http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/etre\\_jeune.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/etre_jeune.pdf)

15. [http://www.lemonde.fr/emploi/article/2016/04/20/meme-les-bac-5-se-tournent-vers-l-armee\\_4905515\\_1698637.html](http://www.lemonde.fr/emploi/article/2016/04/20/meme-les-bac-5-se-tournent-vers-l-armee_4905515_1698637.html) [accédé le 03/06/2016]

exemple de ces formes renouvelées de mobilisation via une agora numérique. Facilitant la prise de parole sans intermédiaire, elles impliquent en premier lieu les jeunes.

## Les loisirs d'une génération connectée

La plus grande transformation intervenue dans la vie quotidienne, professionnelle et personnelle des citoyens au cours des vingt dernières années a trait à la révolution numérique. Si elle touche la quasi-totalité de la population, elle concerne particulièrement les plus jeunes, nés alors que cette mutation était déjà entamée ; ces jeunes sont des natifs de l'ère informatique (*digital natives*) pour lesquels la question d'une éventuelle fracture numérique ne se pose pas. L'âge est un critère déterminant dans l'équipement et l'usage d'Internet (Rousseau et Lombard 2015). Pionniers et précurseurs en la matière par rapport à leurs aînés (Crédoc 2012), les plus jeunes évoluent dans un contexte de connectivité quasi permanente, passant tout au long de la journée et selon leurs activités d'un écran à l'autre. Ce nomadisme est facilité par la progression de l'équipement des foyers en écrans mobiles, dont les ventes ont dépassé celles des ordinateurs. On estime que 90 % des 18-24 ans possèdent un smartphone (Rousseau et al. 2015). Les 16-30 ans passeraient ainsi aujourd'hui en moyenne 2 heures et 12 minutes quotidiennement sur leur smartphone<sup>16</sup>, chiffre<sup>17</sup> auquel il faut ajouter 2 heures et demie sur ordinateur portable et 42 minutes sur tablette, même si une partie de ce temps est souvent partagé entre plusieurs écrans simultanément.

La télévision reste l'écran le plus regardé dans l'ensemble de la population, avec une moyenne quotidienne de 3 heures et 44 minutes, même si son audience tend à se fragmenter. Pourtant, cette durée ne dépasse pas 2 heures et 21 minutes chez les 15-34 ans<sup>18</sup>, qui consomment de moins en moins les médias traditionnels via leurs supports « historiques ». Pour eux, la presse se lit surtout en version numérique, la radio s'écoute en ligne et les 15-24 ans sont les premiers consommateurs de télévision... sur les écrans Internet, en direct ou en rediffusion. Le reste de leur temps de connexion est dévolu aux vidéos et aux achats en ligne, alors que l'émergence de services collaboratifs tels que le covoiturage ou les échanges entre particuliers, qui reposent sur Internet, concernent en premier lieu ces jeunes ultra-connectés. Internet est également un outil très utilisé pour les voyages, alors que le tourisme des jeunes est parmi ceux qui se développe le plus<sup>19</sup>.

Mobilisées dans les études, la recherche d'emploi ou la vie professionnelle, les nouvelles technologies favorisent l'éclosion ou l'entretien quotidien de liens amicaux via un grand nombre de réseaux sociaux et une communication non verbale. Près de neuf jeunes sur dix âgés de 15 à 24 ans sont inscrits sur au moins l'un d'entre eux. Le premier est Facebook (76 %), devant Snapchat (33 %), Twitter

---

16. <http://www.tns-sofres.com/publications/les-millennials-passent-un-jour-par-semaine-sur-leur-smartphone>

17. Étude *Connected Life* reprise dans *Stratégies* n° 1851, 17 mars 2016

18. Année TV 2015 Médiamétrie : <http://www.mediametrie.fr/television/communiqués/l-annee-tv-2015.php?id=1403>

19. <http://latout-france.fr/content/tourisme-des-jeunes>

20. Étude Ipsos 2015 : <http://www.blogdumoderateur.com/etude-ipsos-junior-connect-2015> [Sites accédés le 03/06/2016]

(24 %) et Instagram (18 %) (Pellerin 2015). Les chiffres disponibles pour les 13-19 ans sont au diapason : huit sur dix seraient inscrits sur Facebook en 2015, un quart sur Twitter et 14 % sur Instagram<sup>20</sup>.

Le recours à ces technologies se traduit également en termes de loisirs : pour s'informer, écouter de la musique, regarder des films et des séries (en téléchargement ou en streaming) ou encore jouer. Elles contribuent enfin à fluidifier et à accélérer l'accès à la connaissance (Rosa 2013) mais aussi aux substances, facteurs volontiers invoqués dans la naissance d'une société addictogène (Couteron et al. 2015). L'accès massif aux nouveaux outils n'équivaut pas pour autant à une homogénéisation des goûts et des cultures juvéniles, celles-ci ayant même plutôt tendance à se fragmenter selon le sexe, le milieu ou le statut (Octobre 2014). Cependant, ces pratiques ont, pour tous les jeunes adeptes, des corollaires communs en termes de risque : temps d'usage excessif affectant la vie sociale et le sommeil, imprudences relatives à la divulgation d'informations privées dans des espaces publics, impossibilité de voir disparaître des informations compromettantes ou infractions, quand il y a eu contournement des règles d'acquisition des programmes et œuvres. À l'inverse, ces outils permettent parfois aux adolescents de garder le lien avec leur communauté d'amis tout en se soustrayant moins nettement au regard des parents qu'auparavant puisqu'ils peuvent communiquer de leur domicile, ce qui serait de nature à limiter un certain nombre de prises de risques.

De tels comportements ont-ils une influence sur les liens amicaux, les activités ludiques et culturelles dans la vie réelle ? Interrogés en 2015, les jeunes scolarisés de 16 ans déclarent se consacrer au sport au moins aussi souvent qu'en 2003 (voir chapitre « Les addictions sans produit », p. 38), la pratique d'Internet étant toutefois beaucoup plus intensive (usage quotidien de 83 %) que les autres occupations et étant surtout la seule à avoir progressé, au détriment du temps de sommeil.

Globalement, « *la mutation numérique a amplifié un mouvement de distance croissante avec la culture scolaire* » (Octobre 2014) et donc en premier lieu avec le livre et la lecture. Les dernières données disponibles sur le sujet soulignent par ailleurs une tendance au vieillissement de l'âge moyen des publics des équipements culturels (musées, cinémas, bibliothèques...) (Donnat 2009).

Le tableau est plus nuancé dans d'autres domaines. Près de 95 % des 15-29 ans déclaraient une activité sportive en 2010 (ministère des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports 2014). Les 18-29 ans apparaissent de leur côté plus actifs en termes de sociabilité amicale ou de participation à des activités associatives en 2010 qu'en 1985 (Crédoc 2012). Quant au cinéma, il semblait également davantage fréquenté par les 18-29 ans de 2010 que leurs aînés (Crédoc 2012). Les chiffres de la fréquentation des salles de cinéma en 2015 (CNC 2016) montrent ainsi que les 15-24 ans, qui comptent pour 12 % de la population, représentent 17 % des entrées, tandis que les élèves et étudiants (22 % de la population) constituent 30 % des spectateurs. Le nombre des spectateurs de

---

20. Étude Ipsos 2015 : <http://www.blogdumoderateur.com/etude-ipsos-junior-connect-2015> [accédé le 03/06/2016]

moins de 25 ans atteint le niveau le plus haut depuis 1994. Toutefois, pour la première fois en 2015, les 60 ans s'affichent comme les plus gros consommateurs de cinéma avec 6,7 entrées annuelles, devant les 20-24 ans (6,3 entrées).

## Santé, corps, sexualité : un tournant

Parce qu'il s'agit d'âges charnière au cours desquels de nouveaux comportements se dessinent ou s'installent, la santé des jeunes est un sujet qui mobilise l'attention des observateurs et des professionnels. Ces questions liées au bien-être physique et psychique comme à la vie intime apparaissent également au cœur des préoccupations des jeunes eux-mêmes. L'heure de ces premières transformations physiologiques est aussi souvent celle des expérimentations.

La jeunesse est une période de transition et d'engagement dans de nouveaux contextes sociaux qui vont de pair avec de nouvelles conduites, déterminées par les tentations et les occasions de transgression, les prises d'initiatives et de risques dont les usages de substances et les conduites addictives font partie. Alors que les adolescents abordent l'âge des expérimentations, ils construisent aussi leurs premières habitudes de vie, susceptibles de perdurer à l'âge adulte.

Globalement, cette population des 15-30 ans se dit en bonne santé, tant physiquement que moralement (Beck et Richard 2013), un sentiment un peu plus affirmé chez les plus jeunes et chez les hommes. Les jeunes femmes ont en effet une appréciation plus négative de leur santé, alors même qu'elles sont plus nombreuses à adopter des comportements qui y sont favorables (moins nombreuses à consommer des boissons alcoolisées, plus soucieuses de leur équilibre alimentaire...). Les chômeurs, eux, se considèrent plus souvent « en mauvaise santé » que les autres jeunes.

Les jeunes qui subissent une situation sociale défavorable présentent globalement des indicateurs de santé nettement plus dégradés que les autres, dans un contexte général où la jeunesse se trouve exposée à des difficultés face à l'emploi et au logement. Si un accès équitable aux soins constitue un enjeu majeur, les principaux déterminants des inégalités de santé restent extérieurs au système de soins.

Le sentiment de bien-être diminue au fil du temps. Les cas les plus graves de détresse psychologique ne concernent pas majoritairement les plus jeunes (Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse 2015a) ; sur les 9 600 personnes qui se sont suicidées en France en 2013, 430 étaient âgées de moins de 25 ans et 960 de 25 à 34 ans<sup>21</sup>. C'est pourtant dans les tranches d'âge les plus jeunes que sont constatées le plus de tentatives de suicide (Beck 2011) et que la part du suicide dans la mortalité générale est la plus prononcée, loin derrière les accidents de la circulation toutefois.

En matière d'hygiène de vie, une minorité de jeunes rapportent des problèmes de sommeil, malgré une tendance à la dégradation avec l'avancée dans l'âge, qui s'accompagne d'un temps raccourci de repos nocturne. Le temps moyen de sommeil passe ainsi de 7 h 37 pour les 15-19 ans à 7 h 15 pour les 26-30 ans. Ce recul, amorcé dès le collège (Léger et al. 2012), s'avère lié à une concu-

---

21. <http://www.cepfdc.inserm.fr/site4>

rence avec les loisirs et le temps passé devant les écrans (télévision, ordinateur, tablette ou téléphone portable) (Nuutinen *et al.* 2014). L'usage, le soir, d'outils électroniques et audiovisuels aurait pour conséquence une diminution de 30 à 45 minutes du temps de sommeil (Beck *et al.* 2013).

Près d'un quart des jeunes (23 % vs 17 % des 31-45 ans) se trouvent aujourd'hui en dette de sommeil (accusant une différence d'au moins 90 minutes entre le temps de sommeil effectif et celui jugé nécessaire pour être en forme le lendemain).

L'image de soi est une préoccupation souvent cruciale pour les jeunes, ce qui les rend particulièrement sensibles aux questions d'apparence physique et de poids. Alors que la proportion d'enfants en surpoids augmente, en premier lieu dans les milieux sociaux les moins favorisés<sup>22</sup>, les jeunes générations sont exposées à l'influence médiatique et aux stratégies marketing prônant un idéal de minceur. Cette injonction peut se révéler être un terrain propice à l'installation de troubles alimentaires. Les toutes jeunes filles (Godeau *et al.* 2012) sont nombreuses à se juger trop grosses, bien qu'elles présentent un indice de masse corporelle (IMC) normal, cette perception se maintenant quand elles avancent en âge (Degorre *et al.* 2009).

Légalement, les jeunes peuvent à partir de 15 ans avoir des relations sexuelles avec un partenaire de leur choix. Depuis la fin des années 1980, l'âge moyen des premiers rapports se situe toujours aux alentours de 17 ans, un peu plus tôt pour les garçons que les filles<sup>23</sup>. Les changements intervenus concernent surtout les modalités d'entrée dans la sexualité, avec un recours au préservatif très largement partagé dès le premier rapport (plus de 90 % des jeunes de 15-19 ans lors du premier rapport sexuel en 2010) (Beck *et al.* 2013) du fait du risque de sida et du développement des infections sexuellement transmissibles. Pour les 15-16 ans, le recours au préservatif était de 70 % au début des années 1990 et de seulement 14 % en 1985 (Beck *et al.* 2013).

Pilule et préservatif dominent les méthodes contraceptives déclarées par les jeunes femmes entre 15 et 24 ans. C'est aussi dans cette tranche d'âge que le taux de recours à la contraception d'urgence (pilule du lendemain) est le plus élevé (Beck *et al.* 2013). Quant à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)<sup>24</sup>, elle concerne majoritairement des femmes âgées de 20 à 24 ans (3 % en 2013 (Vilain et Mouquet 2015)). Près de 230 000 IVG (tous âges confondus) ont alors eu lieu, soit un nombre relativement stable depuis 2006. Mais les taux de recours chez les moins de 20 ans diminuent depuis 2010, pour atteindre 9,5 recours pour 1 000 femmes parmi les 15-17 ans et 22 parmi les 18-19 ans.

L'âge moyen à l'accouchement, qui était de 28,9 ans en 1995, se situe désormais autour de la trentaine, 30,4 ans précisément (Bellamy *et al.* 2016), et moins de 2 % des mères ont moins de 20 ans.

---

22. <http://www.ameli-sante.fr/surpoids-de-lenfant.html> ; <http://www.inpes.sante.fr/30000/actus2012/008-obesite-infantile.asp>

23. <https://www.med.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demol-fiches-pedagogiques/l-age-au-premier-rapport-sexuel>

24. Actuellement remboursée à 100 %, comme l'ensemble des actes médicaux afférents (arrêté du 26 février 2016 relatif aux forfaits afférents à l'interruption volontaire de grossesse). Pour plus d'information, consulter le site : <http://www.ivg.social-sante.gouv.fr/> [Sites accédés le 03/06/2016]

## Perception et perspectives...

À bien des égards, la situation des 11-25 ans apparaît paradoxale. Plus scolarisés que les générations précédentes, en meilleure santé, davantage en mesure d'accéder aux loisirs et à d'autres univers culturels, via notamment les nouvelles technologies de la communication, ils n'en vivent pas moins une réalité désenchantée et anxiogène, marquée par les difficultés à conquérir leur autonomie, singulièrement sur le plan économique. De ce point de vue, le cas français n'est nullement isolé. Selon une étude menée dans huit des plus grandes économies mondiales (Barr et Zapponi 2016)<sup>25</sup>, les moins de 35 ans vivent partout moins confortablement que leurs aînés. En France, les 20-24 ans ont des revenus inférieurs de 20 % à la moyenne nationale et leur situation s'est fortement dégradée depuis 1978. À l'inverse, celle des 60-64 ans, qui eux ont un revenu 20 % supérieur à la moyenne, s'est sensiblement améliorée.

Le thème de la jeunesse est au cœur du débat public en France. Tandis que les politiques font de l'amélioration des conditions de vie des jeunes et de leurs perspectives d'avenir un enjeu rhétorique central, les questions sur la place des jeunes, leur avenir et leur moral alimentent sondages, émissions, ouvrages, conférences... Cependant, la tonalité compassionnelle de nombreux discours publics sur les jeunes n'empêche pas non plus le réflexe consistant à considérer la jeunesse sous l'angle du problème (Crédoc 2012). Ainsi, les sujets relatifs aux comportements violents et aux faits de délinquance traduisent cette tendance à décrire les nouvelles générations par des clichés ou à travers des portraits alarmistes. Les jeunes sont aussi régulièrement brocardés pour leur passivité, leur inculture et leur superficialité<sup>26</sup>.

L'ambition de cet ouvrage, centré sur les usages de drogues et les addictions, est donc de dépasser les stéréotypes et les généralisations hâtives, afin de restituer la situation des jeunes dans sa complexité, en apportant des éléments objectifs et solidement documentés, ainsi que des éclairages complémentaires sous forme de « focus ».

La question des « addictions », souvent abordée de façon caricaturale, constitue un excellent fil conducteur. Elle permet à la fois d'appréhender la jeunesse sous l'angle de la pluralité des profils et des comportements qui la composent et de refléter des évolutions sociales à l'œuvre dans les nouvelles générations.

---

25. <http://www.lisdatacenter.org/news-and-events>

26. *Generation Wuss [génération mauviette]* écrivait l'écrivain Bret Easton Ellis dans *Vanity Fair* début 2015, <http://www.vanityfair.fr/culture/livre/articles/generation-wuss-by-bret-easton-ellis/15837> accédé le 03/06/2016